



Saint Pierre (974)

***DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE***

**Projet d'implantation d'installations de stockage
et de montage-communicage d'artifices de divertissement**

PARTIE 6 : ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 :	Décision Examen au cas par cas
Annexe 2 :	K-BIS Eléments Financiers
Annexe 3 :	Arrêté préfectoral d'Enregistrement du site actuel
Annexe 4 :	4.1 : Plan de masse du site et Plan d'implantation de la ligne HTB 4.2 : Plan des toitures et des réseaux sec et humide 4.3 : Plan du site au 1/300 et Plan d'implantation du poteau incendie
Annexe 5 :	5.1 : Règlement du plan local d'urbanisme 5.2 : Plan cadastral 5.3 : Notice architecturale du permis de construire
Annexe 6 :	6.1 : Plan représentant le rayon des 300 m 6.2 : Carte IGN au 1 / 25000 représentant le rayon d'affichage (3 km)
Annexe 7 :	7.1 : Plans des bâtiments 7.2 : Plans de coupe 7.3 : Schéma de principe de l'atelier de montage communicage
Annexe 8	Schéma de principe de l'aire de brûlage Plan de coupe de l'aire de brûlage
Annexe 9 :	Etude hydraulique Annexe de l'étude hydraulique
Annexe 10 :	Analyse du risque foudre
Annexe 11 :	Récépissé du permis de construire
Annexe 12 :	Données météorologiques
Annexe 13 :	Fiche géorisque : risques naturels de la commune de SAINT PIERRE
Annexe 14 :	Liste des sites classés et inscrit sur la REUNION
Annexe 15 :	Dossier faune-flore
Annexe 16	Étude acoustique
Annexe 17 :	Courrier de l'avis du Maire sur la remise en état du site
Annexe 18 :	Accidentologie
Annexe 19 :	Exemples de FDS
Annexe 20 :	Plan représentant les trajets des transferts internes

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 21 :**
- 21.1 : Analyse des transferts internes
 - 21.2 : Tracés des effets de transmission des transferts internes – Entrée du site / Aires de chargement / déchargement – DR1.3b - 3500 kg
 - 21.3 : Tracés des effets de transmission des transferts internes – Aires de chargement / déchargement / Bâtiments AD1 ou AD2 – DR1.3b - 1000 kg
 - 21.4 : Tracés des effets de transmission des transferts internes – Aires de chargement / déchargement / Bâtiment AD1 – DR1.4 - 1000 kg
 - 21.5 : Tracés des effets de transmission des transferts internes – Bâtiments AD1 ou AD2 / Atelier de montage communicage AMC - DR1.3b – 12 kg
 - 21.6 : Tracés des effets de transmission des transferts internes – Bâtiments AD1 ou AD2 / Atelier de picking AP - DR1.3 – 100 kg
 - 21.7 : Tracés des effets de transmission des transferts internes – Atelier de montage communicage AMC / Bâtiment AD3 – DR1.3a – 2 kg
 - 21.8 : Tracés des effets de transmission des transferts internes – Bâtiment AD3 / Aire de destruction – DR1.3a – 0,5 kg
- Annexe 22 :**
- 22.1 : Zones d’effets générées par le bâtiment AD1 – DR1.3/1.4 à l’échelle 1/300 et à l’échelle 1/3000
 - 22.2 : Zones d’effets générées par le bâtiment AD1 – DR1.4 à l’échelle 1/300 et à l’échelle 1/3000
 - 22.3 : Zones d’effets générées par le bâtiment AD2 – DR1.3/1.4 à l’échelle 1/300 et à l’échelle 1/3000
 - 22.4 : Zones d’effets générées par le bâtiment AD3 – DR1.3/1.4 à l’échelle 1/300 et à l’échelle 1/3000
 - 22.5 : Zones d’effets générées par l’atelier de montage communicage AMC – DR1.3/1.4 à l’échelle 1/300 et à l’échelle 1/3000
 - 22.6 : Zones d’effets générées par l’atelier de picking AP – DR1.3/1.4 à l’échelle 1/300 et à l’échelle 1/3000
 - 22.7 : Zones d’effets générées par l’aire de chargement / déchargement n°1 – DR1.3/1.4 à l’échelle 1/300 et à l’échelle 1/3000
 - 22.8 : Zones d’effets générées par l’aire de chargement / déchargement n°2 – DR1.3/1.4 à l’échelle 1/300 et à l’échelle 1/3000
 - 22.9 : Zones d’effets générées par l’aire de brûlage – DR1.3/1.4 à l’échelle 1/300 et à l’échelle 1/3000
- Annexe 23 :** Zones d’effets globales extérieures générées par les installations
- Annexe 24 :** Compromis de vente du terrain
- Annexe 25 :** Analyse des risques relative aux déchets pyrotechniques

Annexe 1 : Décision de l'examen au cas par cas

Annexe 2 : K-BIS

Eléments financiers

Annexe 3 : Arrêté préfectoral d'Enregistrement du site actuel

**Annexe 4 : Plan de masse du site et
Plan d'implantation de la ligne HTB
Plan des toitures et des réseaux sec et
humide
Plan du site au 1/300 et Plan
d'implantation du poteau incendie**

Annexe 4.1 : Plan de masse du site

Annexe 4.2 : Plan des toitures et des réseaux sec et humide

Annexe 4.3 : Plan du site au 1/300

**Annexe 5 : Règlement du plan local d'urbanisme
Plan cadastral
Notice architecturale du permis de
construire**

Annexe 5.1 : Règlement du plan local d'urbanisme

Annexe 5.2 : Plan cadastral

Annexe 5.3 : Notice architecturale du permis de construire

**Annexe 6 : Plan représentant le rayon des 300 m
Carte IGN au 1 / 25000 représentant le
rayon d’affichage (3 km)**

Annexe 6.1 : Plan représentant le rayon des 300 m

Annexe 6.2 : Carte IGN au 1 / 25000 représentant le rayon d’affichage (3 km)

Annexe 7 : Plans des bâtiments
Plans de coupe
Schéma de principe de l'atelier de
montage communicage

Annexe 7.1 : Plans des bâtiments

Annexe 7.2 : Plans de coupe

Annexe 7.3 : Schéma de principe de l'atelier de montage communicage

Annexe 8 : Schéma de principe de l'aire de brûlage

Plan de coupe de l'aire de brûlage

Annexe 9 : Etude hydraulique

Annexe de l'étude hydraulique

Annexe 10 : Analyse du risque foudre

Annexe 11 : Récépissé de dépôt du permis de construire

Annexe 12 : Données météorologiques

Annexe 13 : Fiche Géorisque des risques naturels de la commune de SAINT PIERRE

Annexe 14 : Liste des sites classés et inscrits de la REUNION

Annexe 15 : Dossier faune - flore

Annexe 16 : Etude acoustique

Annexe 17 : Courrier de l'avis du Maire sur la remise en état du site

Annexe 18 : Accidentologie

Annexe 19 : Fiches de données de sécurité pyrotechniques

Annexe 20 : Plan représentant les trajets des transferts internes des produits pyrotechniques

Annexe 21 : Transferts internes

21.1 : Analyse des transferts internes

21.2 : Tracés des effets de transmission des transferts internes – Entrée du site / Aires de chargement / déchargement – DR1.3b - 3500 kg

21.3 : Tracés des effets de transmission des transferts internes – Aires de chargement / déchargement / Bâtiments AD1 ou AD2 – DR1.3b - 1000 kg

21.4 : Tracés des effets de transmission des transferts internes – Aires de chargement / déchargement / Bâtiment AD1 – DR1.4 - 1000 kg

21.5 : Tracés des effets de transmission des transferts internes – Bâtiments AD1 ou AD2 / Atelier de montage communicage AMC - DR1.3b – 12 kg

21.6 : Tracés des effets de transmission des transferts internes – Bâtiments AD1 ou AD2 / Atelier de picking AP - DR1.3 – 100 kg

21.7 : Tracés des effets de transmission des transferts internes – Atelier de montage communicage AMC / Bâtiment AD3 – DR1.3a – 2 kg

21.8 : Tracés des effets de transmission des transferts internes – Bâtiment AD3 / Aire de destruction – DR1.3a – 0,5 kg

Annexe 21.1 : Analyse des transferts internes

**Annexe 21.2 : Tracés des effets de transmission
des transferts internes – Entrée du
site / Aires de chargement /
déchargement – DR1.3b - 3500 kg**

**Annexe 21.3 : Tracés des effets de transmission
des transferts internes – Aires de
chargement / déchargement /
Bâtiments AD1 ou AD2 – DR1.3b -
1000 kg**

**Annexe 21.4 : Tracés des effets de transmission
des transferts internes – Aires de
chargement / déchargement /
Bâtiment AD1 – DR1.4 - 1000 kg**

**Annexe 21.5 : Tracés des effets de transmission
des transferts internes –
Bâtiments AD1 ou AD2 / Atelier de
montage communicage AMC -
DR1.3b – 12 kg**

**Annexe 21.6 : Tracés des effets de transmission
des transferts internes –
Bâtiments AD1 ou AD2 / Atelier de
picking AP - DR1.3 – 100 kg**

**Annexe 21.7 : Tracés des effets de transmission
des transferts internes – Atelier de
montage communicage AMC /
Bâtiment AD3 – DR1.3a – 2 kg**

**Annexe 21.8 : Tracés des effets de transmission
des transferts internes – Bâtiment
AD3 / Aire de destruction – DR1.3a
– 0,5 kg**

Annexe 22 : Zones d'effets pyrotechniques générées par les installations

- 22.1 : Zones d'effets générées par le bâtiment AD1 – DR1.3/1.4 à l'échelle 1/300 et à l'échelle 1/3000**
- 22.2 : Zones d'effets générées par le bâtiment AD1 – DR1.4 à l'échelle 1/300 et à l'échelle 1/3000**
- 22.3 : Zones d'effets générées par le bâtiment AD2 – DR1.3/1.4 à l'échelle 1/300 et à l'échelle 1/3000**
- 22.4 : Zones d'effets générées par le bâtiment AD3 – DR1.3/1.4 à l'échelle 1/300 et à l'échelle 1/3000**
- 22.5 : Zones d'effets générées par l'atelier de montage communicage AMC – DR1.3/1.4 à l'échelle 1/300 et à l'échelle 1/3000**
- 22.6 : Zones d'effets générées par l'atelier de picking AP – DR1.3/1.4 à l'échelle 1/300 et à l'échelle 1/3000**
- 22.7 : Zones d'effets générées par l'aire de chargement / déchargement n°1 – DR1.3/1.4 à l'échelle 1/300 et à l'échelle 1/3000**
- 22.8 : Zones d'effets générées par l'aire de chargement / déchargement n°2 – DR1.3/1.4 à l'échelle 1/300 et à l'échelle 1/3000**
- 22.9 : Zones d'effets générées par l'aire de brûlage – DR1.3/1.4 à l'échelle 1/300 et à l'échelle 1/3000**

Annexe 22.1 : Zones d'effets générées par le bâtiment AD1 – DR1.3/1.4 à l'échelle 1/300 et à l'échelle 1/3000

Annexe 22.2 : Zones d'effets générées par le bâtiment AD1 – DR1.4 à l'échelle 1/300 et à l'échelle 1/3000

Annexe 22.3 : Zones d'effets générées par le bâtiment AD2 – DR1.3/1.4 à l'échelle 1/300 et à l'échelle 1/3000

Annexe 22.4 : Zones d'effets générées par le bâtiment AD3 – DR1.3/1.4 à l'échelle 1/300 et à l'échelle 1/3000

Annexe 22.5 : Zones d'effets générées par l'atelier de montage communicage AMC – DR1.3/1.4 à l'échelle 1/300 et à l'échelle 1/3000

Annexe 22.6 : Zones d'effets générées par l'atelier de picking AP – DR1.3/1.4 à l'échelle 1/300 et à l'échelle 1/3000

Annexe 22.7 : Zones d'effets générées par l'aire de chargement / déchargement n°1 – DR1.3/1.4 à l'échelle 1/300 et à l'échelle 1/3000

Annexe 22.8 : Zones d'effets générées par l'aire de chargement / déchargement n°2 – DR1.3/1.4 à l'échelle 1/300 et à l'échelle 1/3000

Annexe 22.9 : Zones d'effets générées par l'aire de brûlage – DR1.3/1.4 à l'échelle 1/300 et à l'échelle 1/3000

Annexe 23 : Zones d'effets globales extérieures générées par les installations

Annexe 24 : Compromis de vente du terrain

Annexe 25 : Analyse des risques relative aux déchets pyrotechniques